



NOUVEAU :
7h30 à 9h00 Ouverture du CLAE

Lundi, Mardi et Jeudi

15h45 à 18h30

- 16h à 17h T.A.P.
 - 17h à 17h 30 Gouter
 - 17h30 à 18h30 Activités Claé
- vendredi

15h30 à 18h30

- 15h 45 à 16 h 30 Concertation
- 16h 30 à 17h Gouter
- 17h00 à 18h30 Activités claé

RENTREE 2016/2017
Création d'un CLAE
(Centre de Loisirs Associé à l'Ecole)
Le matin et le soir
après l'école



NOUVEAU :
7h30 à 9h00 Ouverture du CLAE

Lundi, Mardi et Jeudi

15h45 à 18h30

- 16h à 17h T.A.P.
 - 17h à 17h 30 Gouter
 - 17h30 à 18h30 Activités Claé
- vendredi

15h30 à 18h30

- 15h 45 à 16 h 30 Concertation
- 16h 30 à 17h Gouter
- 17h00 à 18h30 Activités claé

RENTREE 2016/2017
Création d'un CLAE
(Centre de Loisirs Associé à l'Ecole)
Le matin et le soir
après l'école

Fonctionnement général de l'Accueil de Loisirs Périscolaires

Services proposés :

- Activités Péri-Educatives avec la participation des associations communautaires.
- Un goûter à la fin de journée de classe
- Un espace d'accueil et du mobilier adapté pour les enfants
- Des activités ludiques suivant un thème retenu en concertation avec les enfants qui tient compte du (des) projet (s) d'école
- Un accompagnement à la scolarité avec le partenariat des parents.

T.A.P:

Ces activités proposeront des parcours culturels, sportifs, citoyens, scientifique & Technique, Patrimoine/Environnement et Créatif avec la participation des associations.

Une inscription est obligatoire (se procurer le document au CLAÉ même).

MODALITES D'INSCRIPTION

Les pièces à fournir sont :

- ◇ une fiche sanitaire complète et signée
- ◇ le document d'engagement réciproque dans l'accompagnement à la scolarité signé par l'enfant, la famille et les accompagnateurs (CLAS)
- ◇ une attestation de couverture sociale où figure le nom de l'enfant
- ◇ une attestation d'assurance responsabilité civile
- ◇ une photocopie des vaccins
- ◇ le dernier avis d'imposition
- ◇ Un R.I.B.

Frais annexes : adhésion à l'Amicale Laïque de Miramont de Guyenne 9 €

NB : l'inscription est valable également pour le Centre de Loisirs « Jean Castenet » pour le mercredi et les vacances scolaires. Formalités allégées pour les enfants déjà inscrits au Centre de Loisirs.

Tarifs au 1er septembre 2016		
Quotient Familial	Prix à l'accueil	Plafond Mensuel
QF < 600	1,50 €	9,00 €
600 > QF ≥ 1 000	1,75 €	11,00 €
1000 > QF > 1 500	2,00 €	13,00 €
QF ≥ 1 500	2,25 €	15,00 €

*Possibilité de majoration pour famille hors SIVU

INFOS ET CONTACT

Accueil de Loisirs Périscolaires
Tél : 06.18.48.01.90 (HB)
clsh4@free.fr
 (salle Polyvalente de l'école)

La prestation étant agréée par la DDCSPP (anciennement Jeunesse et Sports), les parents des enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier de déductions fiscales ou d'un crédit d'impôts à hauteur de 50% des sommes versées.

Fonctionnement général de l'Accueil de Loisirs Périscolaires

Services proposés :

- Activités Péri-Educatives avec la participation des associations communautaires.
- Un goûter à la fin de journée de classe
- Un espace d'accueil et du mobilier adapté pour les enfants
- Des activités ludiques suivant un thème retenu en concertation avec les enfants qui tient compte du (des) projet (s) d'école
- Un accompagnement à la scolarité avec le partenariat des parents.

T.A.P:

Ces activités proposeront des parcours culturels, sportifs, citoyens, scientifique & Technique, Patrimoine/Environnement et Créatif avec la participation des associations.

Une inscription est obligatoire (se procurer le document au CLAÉ même).

MODALITES D'INSCRIPTION

Les pièces à fournir sont :

- ◇ une fiche sanitaire complète et signée
- ◇ le document d'engagement réciproque dans l'accompagnement à la scolarité signé par l'enfant, la famille et les accompagnateurs (CLAS)
- ◇ une attestation de couverture sociale où figure le nom de l'enfant
- ◇ une attestation d'assurance responsabilité civile
- ◇ une photocopie des vaccins
- ◇ le dernier avis d'imposition
- ◇ Un R.I.B.

Frais annexes : adhésion à l'Amicale Laïque de Miramont de Guyenne 9 €

NB : l'inscription est valable également pour le Centre de Loisirs « Jean Castenet » pour le mercredi et les vacances scolaires. Formalités allégées pour les enfants déjà inscrits au Centre de Loisirs.

Tarifs au 1er septembre 2016		
Quotient Familial	Prix à l'accueil	Plafond Mensuel
QF < 600	1,50 €	9,00 €
600 > QF ≥ 1 000	1,75 €	11,00 €
1000 > QF > 1 500	2,00 €	13,00 €
QF ≥ 1 500	2,25 €	15,00 €

*Possibilité de majoration pour famille hors SIVU

INFOS ET CONTACT

Accueil de Loisirs Périscolaires
Tél : 06.18.48.01.90 (HB)
clsh4@free.fr
 (salle Polyvalente de l'école)

La prestation étant agréée par la DDCSPP (anciennement Jeunesse et Sports), les parents des enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier de déductions fiscales ou d'un crédit d'impôts à hauteur de 50% des sommes versées.